

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14/06/2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2019, le 14 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Réclainville s'est réuni à la salle de la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame VARET Laetitia, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/06/2019. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/06/2019.

Présents : Mme VARET Laetitia, Maire, M. PILLON Gilles, M. LAURENT Gilles, M. BARBE Gervais, M. TCHERNETZKY Alexandre, M. CAULLET Didier, M. BOTTIN Anthony, Mme BRISSET Mireille

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SEGUIN Alain à M. TCHERNETZKY Alexandre, M. LAMBERT Dominique à M. BOTTIN Anthony

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Le : 14/06/2019
Et
Publication ou notification du :
14/06/2019

A été nommé(e) secrétaire : M. LAURENT Gilles

2019-041 – Motion concernant la fermeture des trésoreries de proximité

La Direction générale des finances publiques projette d'organiser une profonde restructuration de son réseau d'implantations sur l'ensemble du territoire national pour permettre d'absorber les 15 000 à 30 000 suppressions d'emplois redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République. 40 000 emplois ont déjà disparu dans cette administration depuis 2002.

Les directions locales finalisent actuellement un plan de suppressions des trésoreries de proximité et de regroupement de services, éloignant toujours plus les usagers du service public.

En Eure-et-Loir, dans les trois dernières années, dix trésoreries ont déjà fermé: Senonches, Authon du Perche, Illiers-Combray, Brou, Janville, Auneau, Anet, Nogent le Roi, Brezolles. Chartres Municipale a pour sa part fusionnée avec Chartres Banlieue.

Dans le même temps, le service des impôts des entreprises de Nogent le Rotrou, les services de publicité foncière de Nogent le Rotrou et Châteaudun ont été fusionnés avec ceux de Chartres. Les services du cadastre de Nogent, Dreux et Châteaudun ont également disparu.

Dans un courrier du 26 mars dernier, l'intersyndicale de la DDFIP 28 nous alertait de la volonté de la direction départementale des finances publiques de fermer toutes les trésoreries de proximité situées hors des sous-préfectures. Les trésoreries de La Loupe, Châteauneuf en Thymerais, Courville sur Eure, Bonneval, Les Villages Vovéens, Maintenon sont concernées.

Ces restructurations auront nécessairement un impact sur l'appui et le conseil délivrés par les comptables publics aux communes.

Les usagers devront par ailleurs rejoindre les centres urbains pour pouvoir se rendre dans les services de la DGFIP à même de les assister pour accomplir leurs formalités administratives. Ces services, déjà surchargés, connaissent par ailleurs une réduction des horaires d'ouverture au public. Les services dématérialisés ne sont pas accessibles à toutes les populations et dans tous les territoires. Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'État des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant.

Le Conseil Municipal, vu la volonté de la DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité, **Décide à l'unanimité** :

- **De s'opposer** fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.
- **D'exiger le maintien** des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes et de missions de conseils auprès des collectivités locales et des établissements publics locaux, et de permanences dans les MSAP.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/06/2019
Le Maire
Laetitia VARET

